

17.—Nombre et valeur des bestiaux des Indiens, par provinces, en 1928.

Provinces.	Chevaux.	Bovins.	Volailles.	Valeur du bétail et des volailles.
	nomb.	nomb.	nomb.	\$
Ile du Prince-Edouard.....	17	28	130	2,100
Nouvelle-Ecosse.....	53	240	539	12,520
Nouveau-Brunswick.....	39	64	453	6,540
Québec.....	877	4,417	14,300	155,210
Ontario.....	4,025	13,654	72,209	655,773
Manitoba.....	2,154	3,700	5,151	260,500
Saskatchewan.....	6,232	7,492	10,699	639,288
Alberta.....	16,364	8,802	5,495	766,374
Colombie Britannique.....	12,260	14,288	32,041	851,298
Yukon et T. du N.-O.....	1	3	1,885	-
Total.....	42,622	52,688	142,902	3,349,603

18.—Sources et importance des revenus des Indiens, en 1927.

Provinces.	Valeur.			Localisations de terres.	Provenance.			Total des revenus des Indiens. ¹
	Produits de la ferme, y compris le foin.	Bœuf vendu ou consommé.	Salaires reçus.		Pêche	Chasse.	Autres occupations.	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard.....	2,050	320	875	-	1,120	250	4,800	9,415
Nouvelle-Ecosse.....	13,339	2,525	50,570	120	4,555	8,240	31,345	112,248
Nouveau-Brunswick.....	10,190	385	35,700	75	5,859	3,465	5,975	64,130
Québec.....	87,041	11,357	408,210	10,201	6,297	266,295	132,475	947,953
Ontario.....	679,485	42,760	866,370	28,886	218,340	313,580	295,920	2,825,881
Manitoba.....	185,135	17,357	153,900	1,385	83,070	297,835	47,950	863,208
Saskatchewan.....	661,299	69,363	141,777	6,898	21,924	144,100	67,217	1,256,138
Alberta.....	509,389	101,924	117,056	68,440	17,295	104,838	56,525	1,145,738
Colombie Britannique.....	462,741	82,120	653,722	20,536	452,373	330,409	229,636	2,312,055
Total.....	2,610,669	323,111	2,423,180	136,541	836,176²	1,623,612³	872,843	9,721,716⁴

¹ Embrasse le produit de coupes de bois, ainsi que l'intérêt rapporté par le fonds des Indiens. ² Comprend \$25,350 dans les T. du N.-O. ³ Comprend \$159,600 dans les T. du N.-O. ⁴ Comprend \$184,950 dans les T. du N.-O.

Esquimaux.—Par l'effet d'un amendement à la loi sur les Indiens, adoptée en 1924 (14-15 Geo. V, chap. 47), les Esquimaux du Canada ont été placés sous l'égide du département des Affaires Indiennes. Selon les informations les plus dignes de foi, ces peuplades, au nombre d'environ 6,000 individus, sont largement disséminées dans les régions boréales du Canada, c'est-à-dire dans les parages du delta du fleuve Mackenzie, le long des rives de l'océan Arctique, dans la terre de Baffin et les deux côtés de la baie d'Hudson. On trouvera dans le rapport du département des Affaires Indiennes, pour l'exercice clos le 31 mars 1926, un exposé de la situation des Esquimaux canadiens.

Section 5.—Ministère des pensions et de la Santé nationale— Commissaires des pensions—Bureau fédéral d'appel.

Au cours de l'année terminée le 31 mars 1928, le Département du Rétablissement des Soldats dans la vie civile et celui de la Santé ont été fusionnés en un seul sous le nom de Ministère des Pensions et de la Santé Nationale. (Les activités de ce ministère au point de vue de la santé forment le sujet du chapitre XXIV). La Commission des Pensions et le Bureau Fédéral d'Appel sont attachés à ce ministère.

Il appartient à la Commission des Pensions d'adjuger les pensions auxquelles donnent droit les invalidités résultant du service militaire. Le Bureau Fédéral